



## UNION INTERFEDERALE DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries 75010 – PARIS  
(Tél. : 01.44.83.65.55) – [contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr)

22 avril 2011

*Circulaire 2011- n° 5 du 22 avril 2011*

F  
O  
R  
C  
E  
  
O  
U  
V  
R  
I  
È  
R  
E

### SALAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE : Le « rendez-vous » du 19 avril 2011



Le ministre de la Fonction publique, François Baroin, a présenté le bilan de la politique salariale dans la Fonction publique, et les choix du gouvernement pour 2011-2012.

Il a expliqué à renfort d'indicateurs de type RMPP (rémunération moyenne des personnes en place) que le pouvoir d'achat « des agents » avait augmenté chaque année y compris en 2010 ! Il a indiqué la décision du gouvernement de « ne pas augmenter le point d'indice en 2012 », comme en 2011.

Le ministre a évoqué toutes les mesures de type GIPA (l'indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat), intéressement, PFR (prime de fonction et de résultat), heures supplémentaires, CET (compte épargne temps) etc., qui selon lui, améliorent le pouvoir d'achat des agents ...

En matière de grilles indiciaires, la « revalorisation » des grilles des agents de catégorie A et de l'encadrement sera mise en œuvre.

Concernant la transposition de l'intégration des infirmières de la fonction publique hospitalière en catégorie A aux infirmières interministérielles de l'Etat et à celles de la fonction publique territoriale, un décret sera publié avant fin 2011.

Le sommet de la grille de la catégorie C sera revalorisé en 2011, ainsi que cela avait déjà été évoqué lors de la réunion d'agenda social (généralisation de l'accès au dernier échelon spécial de l'échelle 6, indice brut 499).

Le SFT (supplément familial de traitement) sera « rénové » pour 2012.

Pour ce qui concerne l'IR (indemnité de résidence), une nouvelle classification des communes doit être entreprise, selon le ministre.

En matière d'action sociale, un effort sera fait en matière de crèches dans la FPE, afin de favoriser l'égalité professionnelle.

Enfin, dans le cadre de la dépendance, une enveloppe nouvelle de 10 M€ permettra de mettre en place en 2012 à destination de près de 5 000 retraités de la Fonction publique de l'Etat un dispositif d'accompagnement du maintien à domicile.

#### L'UIAFP a fait la déclaration suivante :

##### 1. CONTEXTE

**Force Ouvrière ne se satisfait pas de l'intitulé de cette réunion car nous demandons une véritable négociation salariale annuelle.** Nous ne cautionnons pas les négociations triennales. D'autant que les prix s'envolent notamment en 2011.

De plus, si le gouvernement inscrit dans la Constitution l'équilibre budgétaire, la discussion n'aurait lieu qu'une fois tous les cinq ans ... si la commission européenne le veut bien ?! Si nos revendications ne deviennent pas inconstitutionnelles ?!

Nous sommes irrités par le contexte médiatique qui prépare l'annonce faite aujourd'hui de gel salarial sur 2011 et 2012, avec aussi la proposition gouvernementale sur une prime (1000 €) qui serait versée aux salariés de certaines entreprises. **Le sujet ne doit pas être traité en dehors et avant la négociation.**

Ce n'est pas en multipliant ce type d'annonces que l'on va régler le problème de fond du pouvoir d'achat des salariés du privé ou du public.

## 2. POINT D'INDICE

Les annonces de gel salarial sont très éloignées des revendications. Les éléments présentés sont loin de la vraie vie des agents.

En effet les personnels subissent des augmentations fortes dans de nombreux domaines : loyers, alimentation, essence, mutuelles !

Même si les bas salaires de la fonction publique sont les plus sensibles, la diminution du pouvoir d'achat est subie par tous.

**Pour Force Ouvrière la réponse est l'augmentation du point d'indice.**

Sans parler de rattrapage des années antérieures, ni de 2012, rien qu'en calculant sur 2011, l'augmentation des prix prévue (au moins 1,8%), l'augmentation de 0,27 % de la contribution retraite, il faut parler d'une augmentation de 2 % minimum, pour envisager le maintien du pouvoir d'achat du point d'indice sur la seule année 2011. Si on parle de rattrapage, les chiffres s'affolent !

La GIPA est une mauvaise réponse à un vrai problème ! C'est un bricolage qui officialise la perte du pouvoir d'achat du point d'indice. La GIPA et les primes de type « intéressement » ou « mérite » sont des contournements du statut.

## 3. GRILLES INDICIAIRES

**Nous rappelons que, pour FO, le minimum de traitement devrait correspondre à 120 % du SMIC ; et non « courir après le SMIC » par des mesures automatiques ou unilatérales qui aboutissent à un tassement de l'ensemble des grilles.**

Les réformes des grilles indiciaires sont insuffisantes et inachevées.

### CATEGORIE A

**FO demande à revoir la structuration de la grille A.** Le GRAF n'en est pas la réponse.

### CATEGORIE B

Le NES (nouvel espace statutaire) n'est pas satisfaisant puisque l'avancée est autofinancée sur la carrière de l'agent.

Par ailleurs pour les agents de l'ex-CII le NES est vécu comme une dévalorisation. **FO demande l'aboutissement dans les ministères et secteurs des demandes de requalification d'un certain nombre de corps (toutes catégories), par exemple les infirmières interministérielles.**

### CATEGORIE C

**FO revendique le 8<sup>ème</sup> échelon** - que vous annoncez pour le CSFPE (conseil supérieur de la Fonction publique de l'Etat) du 12 juillet -, **pour tous les corps en échelle 6.**

Par ailleurs nous gardons en mémoire les pertes d'ancienneté des précédentes réformes Dutreil et Jacob (catégorie C, passage de B en A etc.), et **nous revendiquons une véritable évolution de la grille C.**

## 4. SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT (SFT) ET INDEMNITE DE RESIDENCE (IR)

Ces deux sujets, issus de revendications syndicales, « patinent » faute d'ambition du gouvernement.

**Force Ouvrière souhaite aborder quelques sujets qui ne relèvent pas de la discussion s salariale.**

## 5. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION

Les indemnités kilométriques ont été revalorisées en 2008 pour la FPE (Fonction publique de l'Etat), et avant 2006 pour la Fonction publique territoriale et la Fonction publique hospitalière.

**FO revendique l'alignement, pour les trois versants de la Fonction publique, sur les barèmes fiscaux.**

Ces derniers viennent à nouveau d'être révisés à la hausse : + 4,6 %.

Les prix des carburants ont atteint des niveaux jamais égalés.

Le gouvernement récupère 115 M€ auprès des industries pétrolières mais rien n'est prévu pour les remboursements des fonctionnaires !

**Force Ouvrière demande une mesure urgente de revalorisation.**

Nous demandons également l'examen du problème particulier dans les DOM (frais de tournée).

## PRIME DE TRANSPORT

**FO demande la généralisation du remboursement du transport domicile-travail, y compris pour les véhicules personnels lorsqu'il n'existe pas de transport en commun.**

## 6. POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITES

**FO demande un bilan du pouvoir d'achat des retraités**, notamment sur les inégalités entre hommes et femmes suite aux lois de 2003 et 2010.

## 7. ACTION SOCIALE

FO est satisfaite de l'annonce d'une prestation d'aide au maintien à domicile pour les retraités de la Fonction publique de l'Etat, que nous réclamons depuis plusieurs années.

Nous attendons également la concrétisation de votre annonce concernant les crèches.

Nous demandons l'amélioration de l'action sociale pour les trois versants de la Fonction publique.

**Mais l'accessoire ne doit pas remplacer le principal : pour FO il s'agit du point d'indice et des grilles indiciaires.**

## CONCLUSION

Les agents de la Fonction publique subissent une pression forte de leurs missions, suite aux suppressions d'emplois, aux restructurations, à l'accroissement de leur charge de travail.

Les conditions de travail sont de plus en plus dures. Les réformes entraînent une perte de sens pour les agents qui vivent mal également la dégradation du service public qu'ils doivent aux usagers.

Et aucune véritable évolution salariale ne leur serait proposée aujourd'hui ?

Les agents diront ce qu'ils en pensent et nous serons à leurs côtés !

**Le ministre n'a pas souhaité répondre aux déclarations syndicales !**

**C'est pourquoi, d'un commun accord l'ensemble des organisations syndicales a quitté la séance.**

**FORCE OUVRIERE envisage les possibilités d'organiser une action la plus large possible pour contraindre le gouvernement à ouvrir de véritables négociations pour répondre aux revendications des personnels, notamment par une augmentation du point d'indice.**

